



République du SENEGAL

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



البنك الإسلامي للتنمية  
Islamic Development Bank

## SEN1045 - PROJET DE MOBILISATION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE NANIJA-BOLONG

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT OUVERT AUX PAYS MEMBRES DE LA BID  
(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

**Pays :** Sénégal

**Projet :** Projet de mobilisation des ressources en eau du Nanija Bolong

**Secteur :** Eau

**SERVICES DE CONSULTANTS :** Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit comptable du Projet

**Mode de financement :** Mode de financement islamique – conforme à la Charia

**No du Financement :** SN 1045

L'Etat du Sénégal a reçu un financement auprès de la Banque Islamique de Développement (BIsD) afin de couvrir le coût du Projet de mobilisation des ressources en eau du Nianija Bolong, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent le recrutement d'un cabinet chargé de l'audit comptable du Projet, le niveau d'effort estimé en experts-mois est 12 hommes mois par année sur 5 années.

L'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

1. Nature des activités en relation avec le domaine des prestations ;
2. Nombre d'années d'expérience ;

3. Qualifications dans le domaine des prestations ;
4. Organisation technique et managériale du cabinet ;
5. Qualifications générales de personnel professionnel.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlSD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de sélection basée sur le moindre cout, stipulée dans les Directives de la Banque Islamique de Développement (Version Avril 2019).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : du lundi au jeudi : de 7 h 30 mn à 17 h et les vendredis de 07 h 30mn à 13 h 00 mn, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées par courrier, télécopie ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04 novembre 2022 à 11 heures précises** à la Cellule de Passation des Marchés de l'Office des Lacs et Cours d'Eau, **Km 9, route de l'université Gaston Berger de Saint-Louis- Sénégal** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un cabinet chargé de l'audit comptable du Projet** ».

Les dossiers de candidature seront ouverts le même jour à **11 heures 00 mn** en présence des représentants des candidats.

**Fait à Saint-Louis, le 18 octobre 2022.**

**Le Directeur Général**

Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC)  
Km 9, route de l'Université Gaston Berger, Saint Louis  
3ème étage /Salle de Conférence de l'Office des Lacs et Cours d'Eau  
Code postal : : 490 Saint Louis  
Numéro de téléphone : +221 33 938 20 11  
Adresse électronique : [olac@olac.sn](mailto:olac@olac.sn) /cpm@olac.sn  
site internet : [www.olac.sn](http://www.olac.sn)



Alioune Badara DIOUF